## Le toponyme *Torimont* (Neufchâteau, Lx) et le radical pré-latin \*tur-|tor- en Occident

Dans l'article sur Le nom de Tournai et la recherche archéologique actuelle, paru ici-même en 1999 (t. 71), pp. 243-244 et n. 34, on a appelé l'attention, à la suite d'Alb. Carnoy, sur le caractère intriguant du toponyme Tor(r)imont, nom d'une colline caractéristique située à proximité immédiate du village de Tournay, dans l'entité actuelle de Neufchâteau [Ne 46] (1). On a, en particulier, tenté alors d'esquisser les conditions d'un rapprochement entre les deux noms, et par là d'étayer la démonstration du caractère topographique (et non anthroponymique) du type Turnacum, démonstration qui était au centre de cet article. La présente note n'a d'autre objet que de préciser ces observations incidentes et d'en évaluer l'éventuelle portée pour la linguistique des substrats pré-latins du nord de la Gaule.

Sur la colline elle-même, le mieux est de reproduire ces lignes extraites de la monographie consacrée à Tournay par l'abbé L. Hector (2): « Cependant si cette butte, cette pointe de colline ... n'est pas dans le village même [de Tournay], elle se trouve tout à côté, à gauche du chemin allant à Grandvoir. Cette éminence, bien dégagée,

(1) Carte de l'I. G. M., 64/7-8 : altitude max. 435 m.

<sup>(2)</sup> L. HECTOR, «Études sur les communes de Grandvoir et Tournay», dans Ann. Inst. arch. du Luxembourg, 79 (1948), p. 44. – Je dois la connaissance de cet article à M. J.-M. Pierret, qui a bien voulu confirmer par une lettre du 15 janvier 1999 les difficultés que soulève l'étymologie proposée par A. Carnoy.

porte le nom de *Torrimont*. Ainsi que nous l'écrivait M. Carnoy, que nous consultions à ce sujet, ce terme pourrait venir de 'turninus mons', donc butte munie d'un fortin. La graphie *Thorney* [du nom de Tournay, dans des archives de Trèves, en 1613]... nous indique du reste ce rapprochement ... » Ajoutons que Carnoy a risqué cette étymologie dans la révision de son dictionnaire toponymique, parue la même année (3). Par malheur, on ne dispose, pour ce micro-toponyme, que de formes très médiocrement anciennes, diligemment relevées par L. Hector (4): 1611 torrimont (dans l'expression « un champ sur le pré de t. »; 1632 torriman (« à t., drî t. », etc.); la forme moderne est torimăn, avec la finale très brève propre à la prononciation chestrolaise.

Il va de soi que la dénasalisation d'une éventuelle finale -īno- n'a rien que d'attendu dans ce nom wallon chestrolais. J.-M. Pierret cite p. ex. Morival, hameau de Longlier, wall. Morivô, dont on a des formes anciennes Morinval.

L'objection majeure que soulève l'hypothèse d'un lat. vulg. \*Turnīnu(m) monte(m) tient à l'évolution supposée -rn- > -rr- (simplifié en -r-), absolument contraire à ce que font attendre la phonétique générale et la phonétique romane en particulier. Il est à peine utile de rappeler ici que le groupe -rn- est, à l'intérieur du mot, l'un des plus stables qui soient. Supposer une assimilation progressive, c'est méconnnaître le principe mis en évidence par Maur. Grammont, en vertu duquel l'élément assimi-

<sup>(3)</sup> A. CARNOY, Orig. des n. de comm. ... de Belg., II (Louvain, 1948), sous Tournay; Id., «Toponymie gallo-romaine du fortin », dans R.I.O., 6 (1954), p. 7. (4) Art. cité, p. 73. – Ce nom est absent, m'écrivait M. Pierret, de l'ouvrage Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géogr. hist., VI. Le quartier de Neufchâteau, par Cl. de Moreau de Gerbehave et P. Hannick (Louvain-la-Neuve, 1989).

lant est celui qui a le plus de force ou de résistance (5): or, même si l'on envisage un r apical, des deux consonnes en présence c'est le n subséquent qui, comportant une occlusion, et appuyé par le r, est ici l'élément de résistance. Le moven indien, groupe de langues où l'assimilation progressive est pourtant chose usuelle, ne contredit pas ce principe, à y regarder de près : si, en pâli par exemple, on a aggi en regard de skr. agni- « feu », ou atta en regard de atman-« âme », c'est qu'entre une nasale et une occlusive pure, c'est cette dernière qui l'emporte logiquement : mais la même langue traite un ancien varna- « couleur, caste » par vanna-, et même karman-« acte » par kamma (6). En français même, c'est la nasale labiale m. comportant une occlusion plus extérieure, qui, dans les groupes -mn-, est régulièrement assimilante, p. ex. dans sommeil de somniculu(m), demoiselle de \*domnicella(m), etc. Et, dans les rares cas où, comme en wallon précisément, en syllabe finale, le groupe se simplifie, c'est r qui disparaît pour laisser place à n, ainsi que l'a relevé Grammont lui-même, qui cite l'opposition entre les formes verbales toûrner « tourner » et toûne « tourne ». dwèrmî « dormir » et dwèm « dors », etc. (7) En gaumais, c'est également en fin de mot qu'on rencontre des traitements où seul le r subsiste, comme dans four « four », voire tombe à son tour comme dans dju do «je dors»; mais le gaumais a comme le wallon liégeois fourné « fourneau, poêle » (8); Feller ne signale aucun cas de traitement intérieur -rn- > -rr-.

(5) M. GRAMMONT, Traité de phonétique 4 (Paris, 1950), p. 185.

<sup>(6)</sup> Voir les exemples chez V. Henry, *Gramm. pâlie* (Paris, 1904), § 79 sv., p. 31; d'autres, empruntés aux prâcrits, chez Grammont, ouvr. cité, p. 188 sv. : nulle part ne se rencontre l'évolution -rn- > -rr-.

 <sup>(7)</sup> ID., ibid., p. 208-209. – Je rétablis l'orthographe aujourd'hui usuelle.
 (8) Cf. J. Feller, « Phonétique du gaumet et du wallon comparés », dans Bull. Soc. liég. de litt. wall., 37 (1897), § 99, p. 268-269.

Il suffit de parcourir l'article tornare du grand dictionnaire de von Wartburg pour se convaincre 1° de la stabilité du groupe -rn- en gallo-roman d'une manière générale, même en fin de syllabe prétonique (ex. liég. toûrnêye, argonn. tourneïe) ou dans un trisyllabe comme Tor-(r)imont : ainsi tournikèt : - 2° de la résistance du -n- en particulier, là même où se produit une assimilation en syllabe prétonique (Haute-Marne tonné, mosell. tonäy, vosg. tounè, etc.) (9). L'assimilation par -r- n'est pas sans exemple, mais elle n'appartient pas au domaine français, réserve faite pour l'original de l'angl. garrison en face du fr. garnir, garnison : témoin les formes sardes citées par Meyer-Lübke (R.E.W.3, 9507) en regard de l'italien guarnello, ou encore l'esp. et portug. garrido « gaillard » s'il est bien une adaptation de fr. garni (10). Il existe naturellement des dérivés en -r-, mais ils sont faits secondairement sur tour (lat. tornus), comme liég. antoûrer, nam. ètourer, etc.; or, cette explication est sémantiquement très improbable pour notre Tor(r)imont où les annales archéologiques ou historiques ne signalent ni enceinte, ni même tour fortifiée, même si l'on peut soupçonner l'influence du type turris sur les graphies à r redoublé du XVIIe siècle.

En effet, il est très improbable qu'on ait ici le souvenir ou la marque d'une gémination authentique, disparue des parlers d'oïl, pour ce qui regarde /rr/ et sauf rencontre fortuite par syncope, etc., depuis le milieu du Moyen Âge. C'est ce que montrent les contrépels du type curré, dirra (pour dira < pré-rom. \*dīcerát « il dira »), etc., signalés dès le XII° siècle. Le procès paraît avoir été

(9) VON WARTBURG, F. E. W., XIII, 2 (1965), p. 47.

<sup>(10)</sup> Ce qu'enseignent St. N. DWORKIN et Y. MALKIEL dans Rom. Philology, 34 (1980), p. 195-205.

totalement achevé dès le XVI° siècle dans les provinces, en dépit de ce que préconisaient des grammairiens puristes et conservateurs comme Bèze (11). Attestées au XVII° siècle, les graphies avec -rr- n'ont donc guère de chance d'être significatives.

Partant de /torimã/, on pourrait penser à une dissimilation du premier n dans une séquence -n... n- comme nos toponymes wallons Tourinne(s) en offrent des exemples. chacun offrant des formes médiévales avec les deux nasales conservées : 975 Turninas, XIe-XIIe s. Turnines. pour Tourinne-la-Chaussée Waremme), XIIe s. Turnines pour Tourinnes-la-Grosse (Bt-W, arrt Nivelles). Le cas est cependant tout différent, s'agissant ici d'une forme féminine, avec -e /ə/ final, où le second -n-, demeuré consonantique, conservait sa force dissimilante. Pour expliquer ainsi Tor(r)imont, il faudrait faire pratiquement remonter la dissimilation à l'époque gallo-romaine, lorsque le deuxième -n- de \*\*Tornīn°monte aurait pu conserver une autonomie. Mais pourquoi cette dissimilation se serait-elle produite cinq ou six siècles plus tôt en milieu ardennais que dans le cas des trois Tourinne(s)? Ces dernières localités étaient pourtant assez éloignées l'une de l'autre - l'une d'elles appartenait même à la principauté de Liège - pour exclure toute action réciproque.

D'autres possibilités, au demeurant, ne sont pas à exclure. Le premier élément de ce composé pourrait être d'origine anthroponymique comme le *Morival* cité plus haut, où se laisse deviner un nom banal de propriétaire ou d'occupant *Morin*. Faut-il voir dans le gentilé *Morimont*, qui n'est pas rare en Wallonie du Sud, le souvenir

<sup>(11)</sup> Cf. P. FOUCHÉ, Phon. hist. du français, III. Les consonnes (Paris, 1961), p. 862-863.

d'un toponyme lui-même d'origine anthroponymique? La toponymie gallo-romane ne manque en tout cas pas de noms domaniaux renvoyant à des Taurinii, construits sur les classiques -anu(m) dans le Midi (Taurignan, Taurinya), -acu(m) ailleurs (Thorigné, Thorigny, etc.). Ce type, comme l'enseigne M. Gysseling (12), pourrait être représenté par notre gaumais Torgny (arrt Virton), même si l'on observe que Taurin(i)us fait entièrement défaut dans l'anthroponymie des inscriptions latines de l'actuelle Belgique. A première vue d'ailleurs, il ne semble pas nécessaire de remonter aux temps gallo-romains ou mérovingiens : il existe un gentilé Thorin (c'était le nom d'un ancien éditeur parisien) qui a pu en théorie fournir un plausible \*Torinmont médiéval. - Enfin, rappelons que le moyen français possédait un substantif torin, dérivé de tour, dont Godefroy relève un emploi métaphorique chez Jehan Daniel (1524): empoinct comme ung petit tourin.

Reste la curieuse rencontre des toponymes Tournay et de Tor(r)imont, qui avait frappé l'attention d'Albert Carnoy et de l'abbé Hector, et donc l'hypothèse « prélatine ». Celle-ci, il ne faut pas l'oublier, a pour elle le lien topographique avec la colline, nécessaire pour expliquer le nom de Tournay. Comme on l'a sommairement indiqué dans l'article de 1999 (pp. 243-244), la relation et la chronologie de ces deux noms s'établiraient alors comme suit :

1° Le nom de la colline, considéré comme primaire, aurait conservé sans suffixe jusqu'à l'époque galloromaine le radical prélatin \*tur-/tor- « butte naturelle, éminence, pente montagneuse », que des toponymes du

<sup>(12)</sup> M. Gysseling, Topon. woordenboek, II (1960), sous Torgny.

Midi de la France comme Thor(r)enc (Alpes-Marit., Ardèche), avec leur suffixe «ligure» \*-inko-, dénoncent comme pré-celtique. Ce radical aurait été ensuite élargi par le banal -īno- latin, l'ensemble étant, à époque galloromaine tardive ou romane, doublé à son tour du mot mont, le sens du radical n'étant plus compris : procédé bien connu de réduplication par traduction du type Mongibello, ancien nom arabo-italien de l'Etna, etc.

2° Tournay (Turnācum) porte le suffixe primaire -no(\*tur-no-) avec lequel ce radical a été adopté par le celtique, au moins continental, dans les régions intensément
celtisées du centre de la Gaule. Le même élargissement
est intervenu pour la base pré-i.-e. \*kar- « roche, pente
rocheuse, etc. », comme le montre le groupe celtique de
l'irl. cairn, bret. karn « tas de pierres ». A l'époque celtique ou gallo-romaine, ce \*turno- a reçu le suffixe toponymique bien connu -ācum, éventuellement comme substitut abréviatif d'un second élément de composé (-dūnum,
etc.). Il se trouve ainsi que le nom de la célèbre localité
de Carnac, dans le Morbihan, présente une formation à
double suffixe exactement parallèle au type gallo-roman
Turnacum.

Ceci implique donc que le sens de cette suffixation primaire par -n- était encore vivant lorsque l'habitat de Tournay a été dénommé d'après la colline. Or, les données archéologiques autorisent pareille hypothèse. L'habitat de Tournay remonte en effet à l'extrême début de l'occupation celtique en Ardenne, comme le montrent les sépultures à tertre ou « tombelles » de La Tène ancienne découvertes ou repérées autour de l'actuel centre du village : les unes un peu au sud du Torimont, au lieu-dit « Roivau », les autres aux lieux-dits « Au bellusier » (anc.

comm. de Grandvoir) et « La Valette » (13); toutes renfermaient encore un matériel de tradition hallstattienne et sont attribuables au deuxième quart du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Dans cette perspective, Torimont serait, préservé par le relatif isolement du Massif ardennais, un précieux pendant, pour le nord de la Gaule, des formations du Midi où ce vieux radical préhistorique apparaît sans cet élargissement. Peut-être faut-il y joindre le rare mot v. fr. toron, tolon «colline, éminence» dont on aimerait connaître la provenance dialectale. Il est caractéristique, en effet, que ces formations sans -n- appartiennent aux régions méridionales, dont la celtisation (ou du moins la « gallicisation ») a été tardive et a laissé place, dans la toponymie comme dans les dialectes, à de nombreux vestiges de langues antérieures. Parmi les noms de ce type relevés par Dauzat et Rostaing (14), aucun de ceux pour lesquels on dispose de formes anciennes n'appartient à un département situé au nord de la Loire. Notre toponyme s'inscrirait ainsi parmi les archaïsmes propres à cette zone proto-celtique résiduelle du nord-est de la Gaule qu'avait explorée de son côté M. Gysseling, parallèle à celles de la lisière méridionale du monde celte (Celtibères, Lépontiens, etc.), et que j'ai proposé d'appeler « paléorhénane » (15).

<sup>(13)</sup> Cf. A. CAHEN-DELHAYE, « Deux tombelles de La Tène I à Assenois et Tournay» (Archaeologia Belgica, fasc. 153 [1974]), p. 17 sv.; EAD., « Nécropole de La Tène à Neufchâteau-Grandvoir», dans Vie archéol., n° 46 (1996), p. 5 sv. – Aucune trace de « tombelle », veut bien me préciser Mme Cahen-Delhaye, n'a été décelée sur la colline de Torimont.

<sup>(14)</sup> DAUZAT et ROSTAING, sous Thoiras.

<sup>(15)</sup> Voir en particulier J. Loicq, «75 ans après J. Feller: quelle identité pour les peuples de la Belgique antique? », dans La Vie Wallonne, 69 (1995) = vol. spéc. 75° anniv., spéc. p. 96-109; Id., «Esquisse d'une histoire linguistique de la Belgique antique», dans B. C. T. D., 68 (1996), p. 263 sv.; Id., dans D. Blampain, etc. (dir.), Le français en Belgique (Louvain-la-Neuve, 1997), p. 5-26.

Il n'échappera à personne, toutefois, que c'est là pure conjecture. Comment, d'ailleurs, établir un lien entre ces toponymes et les données archéologiques qui viennent d'être rappelées, lorsqu'on sait que la brillante civilisation ardennaise de La Tène ancienne disparaît pour ainsi dire après 250 av. J.-C. environ, et alors que manquent les données d'époque romaine qui rendraient probable une continuité onomastique locale (16)? Tout au plus peut-on parler de vraisemblance. Dès lors que, en tout état de cause, l'étymon proposé par Carnoy doit être corrigé, les deux noms - l'un avec -n- selon l'usage celtique général, l'autre sans - apparaissent moins solidaires, et leur relation étymologique se voit reportée dans un passé insondable. Et l'habitat de Tournay peut avoir été dénommé par référence à la colline, mais non spécifiquement au nom qu'elle porte.

Jean Lorca

<sup>(16)</sup> Voir les références rassemblées chez M.-H. CORBIAU, Répertoire bibliogr. des trouvailles archéol. de la prov. de Luxembourg (Bruxelles, 1978), p. 265-266. – A ma connaissance, aucune villa romaine n'a été décelée sur le territoire de l'ancienne commune de Tournay, pourtant situé à peu de distance de la route de Reims à Cologne.